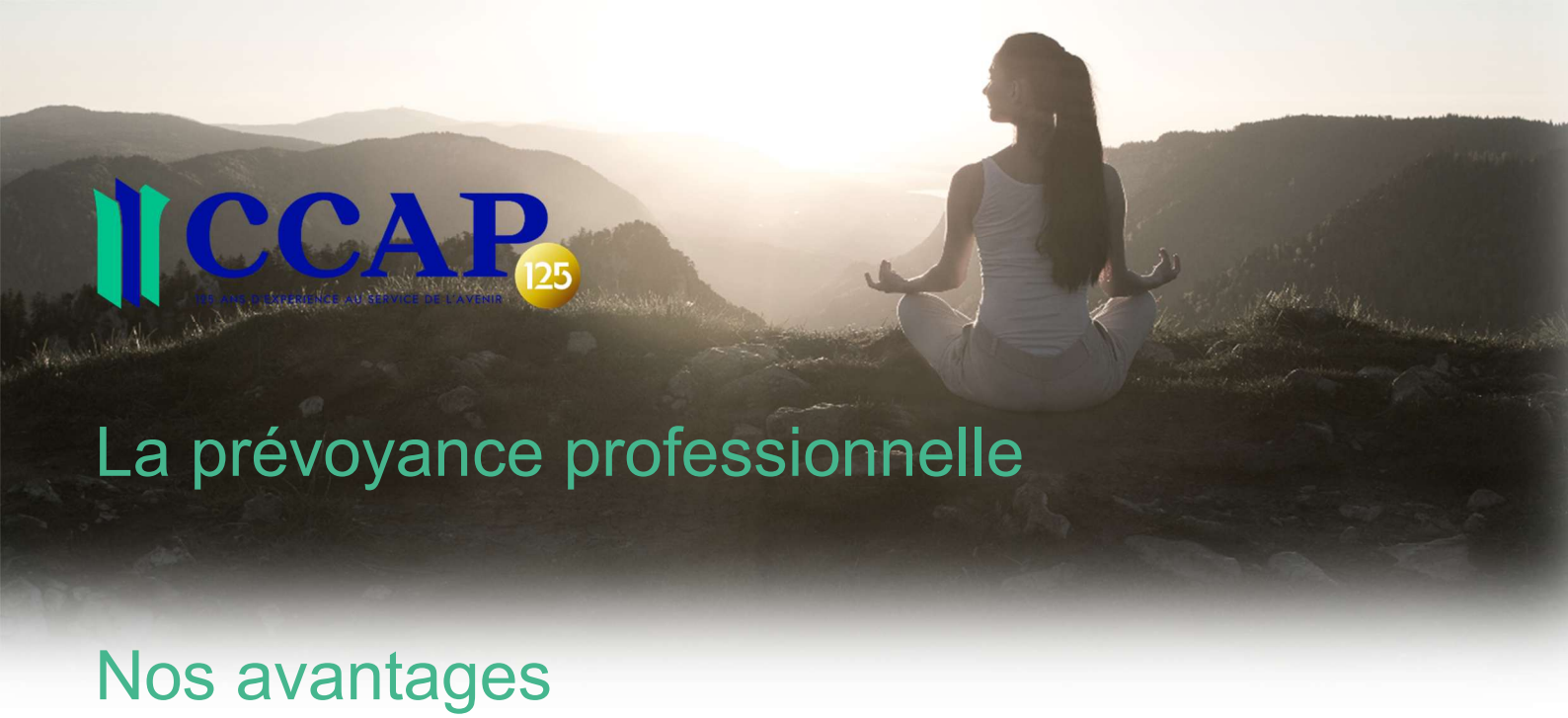


La prévoyance professionnelle

Nos avantages

100%
Taux de couverture de notre fondation grâce à l'assurance complète

111.82%
Taux de couverture de la CCAP
31 décembre 2025

2%
Taux de rémunération des avoirs de vieillesse 2025

6.0%
Taux de conversion 2026 (Part obligatoire et surobligatoire)

Politique d'investissement responsable

Service de proximité personnalisé

Application de tarifs d'assurance avantageux grâce au caractère mutualiste de l'institution

Séance d'information au personnel concernant leur plan de prévoyance

Portail client

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Agence générale de Neuchâtel (siège)
Rue de la Balance 4
2001 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 727 37 77
ccap@ccap.ch

Agence générale de Cernier
Rue de l'Epervier 4
2053 Cernier
Tél. +41 (0)32.853.28.35

Notre métier, assurer votre avenir

Agence générale de la Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 75
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 (0)32.913.32.24
www.ccap.ch

A-012v12